



La Lettre Orée

ENTREPRISES TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT

www.oree.org > 1^{er} site d'information sur le management environnemental



éditorial

C'est pour moi un véritable honneur de profiter des 15 ans d'Orée pour saluer le travail, l'esprit, la vision des fondateurs, et la disponibilité, le pragmatisme et l'ouverture d'esprit de celles et ceux qui se sont impliqués pour le déploiement de ses activités. Certains d'entre eux ont accepté de témoigner dans ce numéro pour évoquer, souvent avec émotion, la genèse du projet Orée. Je les en remercie.

Tous rappellent l'originalité, la maturité du positionnement d'Orée, basé sur le partage d'expériences et la mutualisation des bonnes pratiques au service de la cause environnementale. Un partenariat public / privé / organismes de recherche, avant que cela ne devienne monnaie courante, un état d'esprit d'ouverture basé sur l'échange et le dialogue, une vision toujours tournée vers le pragmatisme et une vraie convivialité entre ses membres, voilà ce qui a toujours coulé dans les veines d'Orée. C'est toujours dans cet état d'esprit que sont vécus les projets d'aujourd'hui, comme une méthodologie pour une expertise libre et contradictoire, le projet « Orée exemplaire », pour la mise en cohérence des discours et pratiques, ou encore la biodiversité dans les stratégies d'entreprises.

En février, Jacques Chirac, président de la République, nous invitait à l'Élysée pour partager son appel à la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement. Quelle meilleure reconnaissance de la force de proposition qu'est devenu le réseau Orée et de sa légitimité ?

Parce que nos membres sont, sur les territoires, les acteurs économiques de cette nouvelle société qui se construit, nous avons décidé, pour fêter l'anniversaire d'Orée, d'organiser le 24 septembre prochain, au Sénat et avec Valeurs Vertes, un colloque au cours duquel nous tenterons de nous projeter dans 15 ans ; et ainsi contribuer à faire avancer de manière « éclairée et concrète » l'aménagement des territoires et du monde de demain.

Sylvie BÉNARD,
présidente de l'Association Orée



Il y a quinze ans Orée naissait ... et dans quinze ans ?

Dès le départ, Orée s'est engagée pour accompagner ses adhérents dans les mutations indispensables pour la prise en compte de l'environnement sur le terrain. Malgré les réussites patentes, il reste encore beaucoup à faire, et plus le temps passe, plus il s'agit d'aller vite... Mais aujourd'hui idées et moyens fleurissent : éco-innovation, technologies propres, sobriété énergétique, économie de service... Les défis sont immenses, la route est encore longue mais l'enthousiasme est intact...

Il y a quinze ans, en 1992, les préoccupations environnementales entrent bruyamment sur le devant de la scène : le sommet de la Terre à Rio propulse dans l'actualité un programme de 2 500 recommandations : les agendas pour un 21^e siècle viable.

Une prise de conscience s'amorce. Sur place, une poignée d'industriels français s'interroge. Comment répondre très concrètement aux défis majeurs qui s'annoncent ? Certains proposent alors de créer une structure permettant aux entreprises, aux collectivités territoriales et aux associations d'unir leurs forces pour une gestion collective, donc plus efficace, de l'environnement. Orée était née.

L'esprit de ses fondateurs, Alain Mamou-Mani, écrivain et chef d'entreprise, Antoine Costantino, directeur des relations extérieures scientifiques chez Procter & Gamble, Philippe Marzolf, délégué général, est encore perceptible et fait toujours écho, tant il fut fondateur pour Orée.

Parce que les questions liées à l'environnement concernent chacun, Orée a développé la complémentarité dans les approches. Les points de vue, même quelquefois divergents, s'enrichissent au contact d'adhérents issus d'univers très divers, entreprises, collectivités, institutionnels, associations et chercheurs désireux d'assumer leur part de responsabilité dans une société de droits mais surtout de devoirs à l'égard des générations qui vont leur succéder.

Orée a développé depuis quinze ans une attitude constructive et pragmatique, d'ouverture, sans parti pris, et qui se résume par ces trois maîtres mots : le dialogue, l'expérimentation et le travail en partenariat avec les différentes parties prenantes.

Alex Receveau, chef d'entreprise, qui a succédé à Alain Mamou-Mani à la présidence d'Orée a donné des assises concrètes et pragmatiques à la volonté d'avoir toujours « un temps d'avance ». Qui s'intéressait en 1995 aux parcs d'activités ? A l'artificialisation des espaces ? A la gestion collective de l'environnement ? Les travaux menés au sein d'Orée sur le « management environnemental des parcs d'activités », « les groupements d'employeurs et le temps partagé », « les risques environnementaux pour les PME/PMI », « la sensibilisation des salariés à l'environnement », « le vademecum de la concertation locale », etc. ont offert aux entreprises, aux collectivités, aux associations, la possibilité d'aller « vite et mieux » en partageant les meilleures pratiques des uns et des autres.

Notre actuelle Présidente, Sylvie Bénard, et les administrateurs ont élargi le champ de réflexions et d'actions d'Orée en développant avant d'autres les thèmes devenus aujourd'hui évidents que sont l'éco-conception, l'écologie industrielle et la biodiversité. N'oubliant pas le volet institutionnel, Orée a organisé en 2005 et en 2006, deux colloques au Sénat. Le premier sur l'expertise environnementale et le se-

**26 novembre 1992 :
Création officielle de l'association Orée**

> Présidence d'Alain Mamou-Mani (1992 – 1996)

- Hiver 1993 : Lancement des Congrès annuels d'Orée.
- Automne 1993 : Publication du 1^{er} numéro de la Lettre Orée.
- Hiver 1993 : Mise au point du concept PALME (Programme d'Activités Labellisées pour la Maîtrise de l'Environnement).

> Présidence d'Alex Receveau (1996 – 2003)

- Automne 1997 : Première réunion Orée / Associations.
- Hiver 1997 : Le groupe Yves Rocher devient la première entreprise du réseau à obtenir la certification ISO 14001 pour l'un de ses sites.
- Hiver 1997 : Opération « 101 PMI en Ile-de-France » pour la mise à disposition de conseillers environnement en temps partagé.
- Printemps 1997 : Mise en ligne du site www.oree.com, référencé comme l'un des meilleurs sites d'information sur le management environnemental.
- 1998 : Intervention en Chine, à la demande du PNUE.
- 1999 : Intervention au Québec, à la demande du gouvernement québécois.
- Printemps 2001 : Validation et adoption de la Charte Orée (mise à jour en avril 2006).
- Janvier 2002 : Participation au projet européen Masurin (Management and development of sustainable urban industrial sites).
- 2002 – 2003 : Promotion du management environnemental à l'aide des outils Orée auprès des entreprises de République Tchèque (en association avec le CEMC- Czech Environment Management Center).

> Présidence de Sylvie Bénard (depuis 2003)

- Printemps 2004 : Lancement des Cafés Orée.
- Automne 2005 : 1^{er} colloque Orée - « Des experts légitimes pour un vrai débat » - 10^{es} Entretiens Ecologiques du Sénat.
- Hiver 2005 : Lancement du projet « Territoires » (coordonné par PEE), développé en France par Orée.
- Juin 2006 : Mise en ligne du nouveau site Internet, www.oree.org.
- Automne 2006 : 2^e Colloque Orée - « Comment les politiques fondent-ils leur décision en matière d'environnement ? » - 13^{es} Entretiens Ecologiques du Sénat.
- 2006 : Lancement des Groupes d'échange Orée.
- Janvier 2007 : Lancement du projet de méthodologie pour une expertise libre et contradictoire.

cond sur la prise de décision politique en matière d'environnement. Organisés avec Valeurs Vertes, ils ont suscité des débats riches par la confrontation des points de vue et ont débouché sur des propositions concrètes, et en particulier une méthode permettant des « forums d'expertise » ouverts à tous.

Et dans 15 ans, quel sera le monde, notre relation à la nature ? Les défis sont immenses et les actions urgentes. Chaque année, la planète accueille 98 millions de nouveaux terriens... Nous serons, en 2025, 8 milliards d'habitants....

Les tendances alarmantes du changement climatique, l'érosion de la biodiversité, obligeront fatalement à des mutations profondes. Il nous faudra certainement évoluer d'une économie fondée sur le capital manufacturier à une économie basée sur le capital naturel.

Il est indispensable de s'y préparer. Il est grand temps d'agir aussi. Mais avons-nous 15 ans ?

Nadia Loury,
déléguée générale

Témoignage

> Antoine Costantino, Vice-président d'Orée de 1992 à 2003



Lors de la création d'Orée, je travaillais au sein du groupe Procter & Gamble, en tant que directeur des relations extérieures scientifiques.

Le MEDEF m'avait contacté pour faire partie de l'association « Entreprises et environnement », mais cette structure semblait s'adresser en priorité à de grands groupes. Je souhaitais, pour ma part, créer une association pour aider les PME et les collectivités locales. Ce qui était loin de leurs préoccupations.

Les premières années, nous avions peu de moyens et chaque adhésion comptait. Mais nous ne voulions pas faire adhérer n'importe qui, afin de conserver notre crédibilité. Le but était de faire vivre l'association et qu'elle puisse avoir suffisamment d'entrants avec des gens de différents horizons afin d'apporter des réponses aux questions que se posaient certains acteurs.

Dans un premier temps, nous avons recruté des grands groupes pour pouvoir ensuite proposer des outils appropriés aux PME-PMI, qui ne pouvaient pas s'offrir les services d'un ingénieur environnement. Nous avons pour objectif de leur faire prendre conscience de leurs impacts sur l'environnement en les poussant à réfléchir, de manière très simple et pragmatique, sur les flux (eau, électricité, gaz, matières premières...).

Ma plus grande fierté est d'avoir fait adhérer Lever et L'Oréal, nos plus gros

concurrents, afin de démontrer que des grands groupes pouvaient travailler ensemble sur un sujet fédérateur tel que l'environnement. Pour ma part, je ne voulais pas introduire de compétition sur la matière environnementale qui me semblait trop importante pour que les compétences se dispersent. Il a fallu élargir ensuite à d'autres branches, afin d'instaurer, secteur par secteur, une forme d'auto-discipline environnementale. Pour cela, nous avons la chance d'être soutenus par les ministres successifs de l'environnement, et en particulier par Corinne Lepage. Le rôle des collectivités a également été primordial parce qu'il est impossible d'agir de manière isolée. Seule une approche holistique peut apporter des éléments de réponse aux problèmes qui nous sont posés. Pour l'avenir, il serait intéressant de développer un nouveau modèle économique dont Orée pourrait être le laboratoire et de créer des antennes régionales afin de faciliter les transferts de savoir-faire et de technologies, notamment vers les pays en voie de développement.

Pour ses 15 ans, je suis fier de voir qu'Orée est présidée par une personne motivée et portée par une équipe de permanents compétents. Si c'était à refaire, je m'investirais tout autant.

Bon anniversaire à tous les adhérents.

Témoignage



**> Philippe Marzolf,
Délégué général de 1992 à 2001**

Nous nous sommes dans un premier temps consacrés au montage de groupes de travail pour permettre aux adhérents de partager leurs expériences et leurs outils. L'objectif était d'offrir aux PME-PMI un accès aux savoir-faire des grandes entreprises et collectivités pour une meilleure gestion quotidienne de l'environnement. Cette approche a contribué à faire des zones d'activités nos principaux domaines d'intervention. La mutualisation des expériences nous a permis d'élaborer nos propres outils parmi lesquels le guide d'autodiagnostic ou le guide pratique de l'environnement. Les grandes entreprises ont progressivement mis en place des politiques environnementales et incité leurs fournisseurs et sous-traitants à justifier de leurs pratiques et de leurs impacts environnementaux. Je me souviens avoir participé à plusieurs réunions chez un adhérent industriel pour sensibiliser fournisseurs et co-traitants, à l'aide de nos différents outils. Les messages passaient bien et semblaient moins contraignants, car diffusés par une association.

Au-delà des opérations de sensibilisation, nous avons favorisé la mise à disposition de conseillers en environnement à temps partiel chargés de réaliser, pour les PME, des diagnostics Déchets ou Energie. Ainsi, avec le soutien financier du conseil régional et dans le cadre du programme européen ADAPT, nous avons mené ce type d'opération pendant près d'un an en région Rhône-Alpes.

Mais la portée de ces initiatives est restée limitée car, au-delà du diagnostic, les PME hésitaient à poursuivre leurs démarches, faute de temps et de moyens. Néanmoins nous avons incité certains chefs d'entreprise pionniers à valoriser leurs engagements, en participant à divers prix et concours.

Et pour les grandes entreprises et les collectivités locales, nous avons organisé plusieurs rencontres avec les grandes associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, sur le thème des labels notamment.

Face aux enjeux de ce siècle, je pense qu'il est désormais temps pour les entreprises de repenser l'organisation interne de l'ensemble de leurs activités. Il s'agit aussi de stimuler l'innovation, via le développement des éco-industries et de s'inspirer de nos voisins pour optimiser les performances environnementales des bâtiments notamment. Les défis sont de taille. L'association Orée a encore de beaux jours devant elle...

Au fil des années, une collection des guides qui s'enrichit régulièrement...

2006	Environnement : le guide des performances environnementales des pratiques de transport et de logistique
2005	Environnement : le guide de la relation Clients Fournisseurs
2004	Le Vade-Mecum de la concertation locale
2001	Guide pratique des risques liés à l'environnement
2001/2002	Guide pratique de l'environnement (AFITE-PEE-Orée)
2000	Kit de sensibilisation du personnel
1998	Guide de la communication environnementale de votre entreprise
1998	Guide de management environnemental des zones d'activités (remis à jour en 2002)
1997	Recueil des opérations collectives d'aide et de conseil pour la gestion environnementale des PME-PMI
1997	Recueil des expériences de gestion environnementale d'entreprises européennes
1996	Guide des indicateurs environnement (remis à jour en 2005)
1996	Guide d'auto-diagnostic pour la mise en place d'une stratégie environnement

Témoignage

**> Alex Receveau,
Président entre 1996 et 2003**



Au cours de mon mandat, j'ai introduit deux volets principaux dans les orientations stratégiques d'Orée. D'une part, la mise en réseau des différentes parties prenantes, qui avaient alors l'habitude de s'affronter à défaut de se connaître. D'où l'organisation de rencontres avec des associations de consommateurs ou de protection de l'environnement. D'autre part, l'élaboration d'outils offrant aux PME-PMI des pistes pour une gestion collective des problématiques environnementales. Les zones d'activités se sont ainsi révélées être d'excellents terrains d'expérimentation. À l'époque, Orée s'est également investie dans une réflexion sur la question émergente des groupements d'employeurs, qui trouve actuellement un écho dans le développement du concept de responsabilité environnementale partagée.

Aujourd'hui, je pense qu'il y a encore beaucoup à faire pour établir un meilleur dialogue entre les différentes parties prenantes et en particulier avec les territoires, un objectif auquel répondait déjà le Vade Mecum de la concertation locale, que j'ai initié.

D'autre part, je pense qu'il convient de passer d'une approche « du mieux » à une approche du « moins », travailler sur des modèles différents d'activités et d'échanges. Il faut maintenant s'évertuer à limiter, à l'amont, les impacts environnementaux de nos activités et passer « à l'âge des choses légères » comme l'imaginait Thierry Kazazian, membre malheureusement disparu d'Orée.

Par ailleurs, l'industrie n'est pas seule contributrice à la dégradation de l'environnement. Un important travail doit aujourd'hui être mené auprès du secteur tertiaire, dont les impacts sur l'environnement sont également loin d'être neutres.

Enfin, des sujets que nous avons esquissés mais que nous devons aborder sur le fond : les modifications génétiques, les nanotechnologies etc. Pourquoi, comment, avec qui ? L'information, l'expertise, pour qui, comment, avec qui ?

Nous avons du travail pour de nombreuses années.



Témoignage

> **Jean Sansonetti, Secrétaire Général de 1997 à 1998
et animateur du groupe de travail sur la communication environnementale**

Présent au bureau pendant 2 ans, j'ai occupé un temps, à partir de 1997, le poste de secrétaire général d'Orée. A l'époque, je travaillais dans la publicité au sein du groupe Havas. J'étais directeur de la communication interne et des projets, notamment ceux concernant la Qualité ISO 9000, et je m'occupais de l'affichage publicitaire à Avenir France.

Au sein de l'association, je me suis particulièrement investi dans les réflexions du groupe de travail sur la communication environnementale, dont j'assumais l'animation. J'en garde un très bon souvenir. Par la suite, j'ai d'ailleurs eu l'occasion de m'inspirer du guide du même nom, lorsque j'ai initié un cours de master sur la communication environnementale à l'université de Corte en Corse. Philippe Marzolf est lui-même intervenu lors de ce cours. J'ai également travaillé avec le CERPI sur une étude relative à la gestion en commun des déchets puis au sein du groupe de travail sur les transports de marchandises et l'environnement.

L'originalité d'Orée vient selon moi de son positionnement et de sa volonté de nouer des partenariats entre les entreprises et les collectivités. Et je pense qu'après toutes ces années, l'association mériterait d'être plus connue qu'elle ne l'est. Il faudrait passer d'une communication segmentée à une médiatisation nationale de ses activités, quitte à jouer sur le registre de la provocation.

Je reste quant à moi un fervent défenseur de l'environnement et m'implique auprès de plusieurs associations de protection de l'environnement, en Corse. J'ai notamment participé à l'opération « Halte aux sacs plastiques », aujourd'hui nationale mais qui a été lancée en Corse, et coordonnée par Serge Orru, l'actuel directeur général du WWF.

J'estime que la gestion de l'environnement au sein des entreprises est un volet essentiel pour un développement durable. Ma perception des problématiques environnementales reste proba-

blement assez locale mais il y a selon moi deux questions porteuses d'enjeux à la fois environnementaux et démocratiques : l'application de la Loi littoral et le respect, en toutes circonstances, des normes de sécurité. Les instances chargées de l'environnement ne devraient tolérer aucune dérogation sur ce point, d'une région ou d'un site à l'autre, au risque de mécontenter certains. Car c'est alors ne pas traiter les citoyens à égalité de risques face à la pollution.

Une petite anecdote pour terminer : nous avons manifesté devant la préfecture d'Ajaccio pour inciter EDF et les pouvoirs publics à entretenir la centrale thermique de la ville. Nous avons alors détourné un célèbre chant corse « *Si Napoléon revenait près de sa maison* », pour une version plus « polémique ». Nous scandions « *Aiat-choum ! Si Napoléon revenait près de sa maison, il aurait le cancer du poumon* »...

Le point de vue de... Vincent Hussenot, Adjoint au Délégué interministériel au développement durable

Au début des années 90, les nouvelles compétences dévolues aux collectivités dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement ont conduit celles-ci à s'organiser pour prendre en compte l'aménagement et la protection de l'environnement. De nouvelles associations d'élus et de collectivités ont, alors, vu le jour autour de la thématique de l'environnement. D'autres associations, plus généralistes dans leurs objectifs, en ont fait un axe de progrès spécifique. Des formations à l'environnement pour les agents et les élus des collectivités ont été créées. Les plans municipaux d'environnement, précurseurs des chartes d'environnement et des agendas 21, ont été engagés.

Pour leur part, les entreprises, souvent mises en cause pour l'impact de leurs activités sur l'environnement par le

milieu associatif, se sont aussi retrouvées, sous le regard renouvelé des collectivités. Elles ont naturellement cherché à se regrouper afin de démontrer qu'elles respectaient la loi, qu'elles étaient de bonne foi, et pour certaines d'entre elles qu'elles s'engageaient dans des démarches de progrès au delà de leurs obligations réglementaires. La création par de grandes entreprises industrielles d'un fonds mutualiste pour traiter spécifiquement les atteintes portées à l'environnement par certaines d'entre elles, avait même, alors, été envisagée.

Chaque monde, celui des collectivités d'une part, comme celui des entreprises, d'autre part, restait hermétique l'un à l'autre. Chacun se retranchant derrière ses propres finalités et responsabilités.

En 1992, le grand intérêt de la création de l'Association Orée était, alors, d'avoir pris le risque de réunir les collectivités et les entreprises. Orée s'est ainsi engagée dès ses premières actions, dans la sensibilisation des élus et des entreprises à la gestion, à la requalification et à la revitalisation de leurs zones d'activités. Elle a su développer de nombreux outils comme le label PALME, ou relatifs à la norme de gestion ISO 14 001. Elle a promu la mutualisation de services et de création d'emplois sur les territoires d'entreprises. Elle a pris, depuis, bien d'autres initiatives pour renforcer le dialogue entre les collectivités et les entreprises. Aujourd'hui, Orée est devenue un centre de ressources, un pôle d'innovation et un lieu de référence pour les développeurs locaux, les entreprises et les administrations. La création d'Orée était un pari, il est réussi.



Témoignage

> **Pierre Salcio, Responsable du développement (1998 – 2001) puis délégué général (2001-2004)**

J'ai commencé à travailler au sein d'*Orée* en venant donner un coup de main en tant que bénévole, en 1998. J'ai par la suite été nommé responsable du développement. J'avais en charge l'animation du réseau d'adhérents et des partenariats, et la coordination de certains groupes de travail (Transport et environnement, notamment). Après le départ de Philippe Marzolf, j'ai repris le poste de délégué général et me suis attelé à plusieurs tâches parmi lesquelles la reconstruction des projets autour de la thématique des zones d'activités, depuis toujours chère à *Orée*, avec l'aide de Jean-François Vallès, et la diversification de plusieurs groupes de travail en réponse aux attentes de nos adhérents. Nous avons beaucoup travaillé sur « l'offre *Orée* », à savoir sur les services et l'accompagnement proposés aux adhérents, afin de les calibrer de manière à répondre au mieux à leurs attentes. La publication de la seconde version du guide de management environnemental des zones d'activités, du guide de la concertation locale ou la naissance des Cafés *Orée* m'ont également particulièrement marqué. Au-delà de certaines difficultés de gestion interne, liées à la taille de notre structure, je garde de très bons souvenirs de mes activités au sein de la « grande famille *Orée* », de

mes rencontres avec les adhérents, en particulier sur les projets de partenariat entreprises-collectivités dans les territoires. J'ai également un très bon souvenir de l'équipe, Michèle Mercier à la communication, Aurélie Bleton à l'information et Jean-François Vallès aux études, sans oublier Philippe Marzolf. Nous avons également la chance de publier des ouvrages, qui faisaient et qui font toujours référence dans ce milieu.

L'une des forces d'*Orée* est d'avoir eu très tôt un temps d'avance, qu'elle a certes eu du mal à conserver lorsque les sirènes du développement durable se sont faites entendre. *Orée* avait un parti pris : se concentrer sur les problématiques environnementales de manière opérationnelle. Or, pour beaucoup, à l'époque, parler d'environnement était passé de mode. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Je dirais que l'urgence des problématiques environnementales, et en particulier du réchauffement climatique, conforte ce positionnement aujourd'hui maintenu par Sylvie Bénard. La connexion avec les volets économique et social doit ensuite être intégrée dans les stratégies des différentes parties prenantes.



Qu'est-ce que l'INEM ?

Créé en 1991 à Hambourg, à l'initiative de l'association allemande B.A.U.M., l'International Network for Environmental Management (INEM) est une fédération internationale d'associations à but non lucratif, pour la promotion et l'intégration du management environnemental dans la gestion des entreprises.

Accordant un soutien particulier aux PME s'investissant pour l'amélioration de leurs performances dans ce domaine, l'INEM coordonne les échanges d'informations, pilote des rencontres pour la diffusion de bonnes pratiques et le développement d'outils méthodologiques, dont certains ont été élaborés en collaboration avec *Orée* (le Recueil des expériences de gestion environnementale d'entreprises européennes, notamment).

Parmi les outils les plus diffusés figurent la méthodologie des Ecocartes et le Emas Toolkit for SME's (guide méthodologique d'application d'EMAS et ISO 14 001 dans les PME). Ce dernier est disponible en ligne sur le serveur EMAS de la Commission européenne.

Orée est d'ailleurs une émanation de ce réseau international qui a préfiguré la création de nombreuses associations pour le management environnemental.

> Pour en savoir plus : www.inem.org

ZOOM *Orée*

Lancement du projet « *Orée* exemplaire »

Orée promeut, tout au long de l'année, l'intégration de considérations environnementales dans les modes de gestion et d'organisation.

Dans un souci de mise en cohérence de ses discours et pratiques, l'association se lance dans une démarche baptisée « *Orée* exemplaire ». Elle se dote ainsi d'un système de management environnemental, avec le double objectif de réduire ses impacts environnementaux et de proposer, à terme, un outil à vocation pédagogique à l'usage d'adhérents qui souhaiteraient s'impliquer dans une démarche similaire. Plus largement, le projet *Orée* exemplaire induit un encadrement plus strict de nos services pour en renforcer la qualité, ainsi qu'une vigilance accrue dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité des locaux.

La phase de diagnostic, qui s'achèvera prochainement, nous permettra d'élaborer une politique environnementale pertinente et viable, que nous serons alors en mesure de vous présenter.

• **Contact : Soazig Pacault** > pacault@oree.org

Actes du colloque *Orée* 2006 :

Publication du hors série Valeurs Vertes

Vous pourrez très prochainement vous procurer le numéro spécial du magazine Valeurs Vertes intégralement consacré au colloque *Orée* /

Valeurs Vertes 2006 sur

le thème : « Comment les politiques fondent-ils leur décision en matière d'environnement ? ».

• **Contact : Valérie Derégnaucourt**
[deregnaucourt@oree.org](mailto:deregnacourt@oree.org)





avec Alain Mamou-Mani, Président d'Orée de 1992 à 1996

Président d'Orée de 1992 à 1996, Alain Mamou-Mani dirige aujourd'hui la société Central Cost, spécialisée dans le conseil opérationnel aux entreprises pour l'optimisation de leurs performances et la réduction de leurs coûts.

À l'occasion du quinzième anniversaire de l'association, il revient sur la genèse d'Orée et quatre années de mandat : beaucoup d'implication, des embûches parfois, mais aussi de beaux succès et d'excellents souvenirs...

Orée – Dans quelles circonstances l'association Orée a-t-elle été créée ?

A.M-M : À l'époque, je dirigeais le journal Décision Environnement. Lors du Sommet de la Terre en 1992, je me suis rendu à Rio aux côtés d'une cinquantaine d'industriels, dont certains étaient membres du Club Marketing Vert et futurs fondateurs d'Orée. Nous avons alors sympathisé avec le président de l'INEM, Gorg Winter. En parallèle, je travaillais avec mon épouse Chantal, sur un livre intitulé *La vie en vert : le mariage de l'écologie et de l'économie* (Editions Payot). C'est ainsi qu'est née l'idée de la création d'Orée. Pourquoi « Orée » ? Ce nom est venu d'une citation de Henry D. Thoreau, extraite de son livre *Walden ou la vie dans les bois* : « Quand l'économie avance, l'orée du bois recule » ce qui illustre les conséquences d'une croissance de l'économie sur la nature.

Les industriels de la chimie envisageaient, de leur côté, de créer un autre groupement : « Entreprises et environnement ». Nous ne

représentions alors qu'une poignée d'entreprises face aux grands du CAC 40. À l'époque, le gouvernement a soutenu nos deux associations et respecté leurs différentes orientations. Tandis qu'Entreprises et Environnement recrutait dans le B to B, nous avons positionné Orée dans le B to C afin d'être au plus près du terrain et des consommateurs. Nous souhaitions diffuser les capacités des centres de recherche des multinationales adhérentes auprès des petites entreprises et, en même temps, associer les collectivités locales dans un partenariat.

Nous avons eu quelques difficultés à constituer le bureau. Antoine Costantino, de Procter & Gamble a accepté de prendre la vice-présidence. La présidence m'a été confiée alors que je n'étais pas un industriel à proprement parler, un dirigeant d'une entreprise de services.

Nous devions dans un premier temps recruter un minimum d'industriels pour avoir une crédibilité. J'ai convaincu Sylvie Bénard pour LVMH. Antoine Costantino et Jacques Rocher ont respectivement fait adhérer Unilever et Clarins. Ma position de président du journal Décision Environnement m'a également beaucoup aidé.

Orée – Qu'avez-vous retenu de votre mandat de premier président de l'association Orée ?

A.M-M : L'histoire d'Orée, c'est à la fois beaucoup de chance, et une belle histoire d'Hommes. Beaucoup de chance, parce qu'en 1992, les probabilités de voir aboutir notre projet étaient minces. Orée a bénéficié du soutien d'industriels pionniers qui pressentaient l'importance que prendraient les préoccupations environnementales, mais elle a également reçu l'appui de la Région Nord-Pas de Calais et de la ville de Chalon-sur-Saône pour le montage de partenariats entre les entreprises et les collectivités locales et la diffusion des savoir-faire et technologies aux PME-PMI. Les ministres successifs de l'environnement nous ont aussi beaucoup soutenus.

Durant quatre ans, j'ai investi beaucoup de temps et d'énergie. J'ai participé à plus de 250 réunions, avec les chambres de commerce, avec des entreprises sur le terrain...

En 1996, j'avais le sentiment d'une mission accomplie. Orée existait. L'un de nos points forts est de ne jamais avoir pris l'organisation à la légère et d'avoir maintenu une rigueur financière. Ainsi, quatre ans après la création de l'association, nous disposions d'un budget de 150 000 euros et avions recruté trois permanents. Nous avons réussi à installer Orée dans le paysage français et ses missions étaient publiquement reconnues. En 1995, j'ai reçu de Corinne Lepage l'insigne de Chevalier de l'Ordre du Mérite, au titre de président d'Orée. Nous avons également adhéré à l'INEM, agi au niveau européen puis nous avons participé au projet Industrie 21 à l'ONU, signe que les entreprises françaises étaient aussi engagées comme partie prenante dans le combat pour l'avenir de la planète.

Orée, c'est aussi une histoire d'Hommes, un état d'esprit. Je garde un excellent souvenir des congrès Orée, véritables moments de communion autour d'une même cause. Nous étions très peu au départ puis progressivement, que ce soit à Lille, à Lyon ou à Bordeaux, ces rendez-vous ont pris de l'ampleur.

Orée – Quelles sont, selon vous, les perspectives des champs d'intervention de l'association ? Et les priorités d'action ?

A.M-M : Nous avons aujourd'hui franchi une étape colossale. Les plus importantes entreprises et collectivités ont mis en place en leur sein des responsables et des politiques pour la protection de l'environnement, mais il reste à engager la « révolution de l'écologie » préconisée par Al Gore. L'heure n'est plus aux réformettes mais à l'évolution de nos modèles de production et de consommation. Je pense que, grâce à des structures telles qu'Orée, nous avons contribué à amorcer un virage positif... Mais il faut passer au niveau supérieur qui prendra en compte un nouveau modèle de développement pour la planète. C'est la raison pour laquelle je suis favorable à la création de l'ONUE.